



Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 16, no 2, février 2012



Fête des neiges édition 2012, un franc succès, (voir page 4) (Photographies d'Émilie Cardin)

INVITATION

*Du comité culturel et patrimonial
de Calixa-Lavallée*

Souper-spectacle

Samedi, le 18 février 2012

À 18h00

À la salle municipale

(Voir dernière page)



**Succès de la soirée d'informations
sur le gaz de schiste;
plus de la moitié des propriétaires, environ 120
personnes y ont participé. (Voir page 3)**

Sommaire

Page 2 Mot de votre conseil municipal
Projet d'ordre du jour des séances du conseil
du mardi 7 février 2012
Sécurité canine provinciale
Page 3 Soirée d'information sur les gaz de schiste
Page 4 La Fête des neiges

Page 5

Bibliothèque.

Je regarde avec mes yeux d'enfant, pourquoi?

Page 6 et 7

Procès verbal de la séance du 9 janvier 2012

Page 7

Comptes acquittés et fournisseurs de la période

Page 8

Activités des Loisirs: semaine de la relâche

Remerciement pour le sentier glacé

Souper «spaghetti

INVITATION pour la Saint-Valentin



Mot de votre conseil municipal

L'hiver en dent de scie crée bien des maux de tête à ceux qui en dépendent ! Parlez-en aux organisateurs du tournoi de hockey qui ont du changer leur plan suite à la pluie qui a compromis l'ouverture de l'événement, et qui ont du reporter le tournoi à la fin de semaine prochaine.

La fin de semaine précédente, les loisirs ont été graciés car la neige et le froid ont contribué à un succès sur toute la ligne. Le terrain de jeu a été agrandi sur la propriété voisine, les jeunes et leurs parents ont profité pleinement des nombreuses activités, le souper spaghetti a été un succès. Les membres du conseil tiennent à féliciter chaleureusement la coordonnatrice madame Véronique Dansereau, tous les membres du conseil d'administration (et bénévoles) Yanick Dupuis, Nathalie Jacques, Gaétane Palardy, Rébecca Hudon, Émilie Cardin et Anne-Marie Reilly. Merci à la famille Bruno Napert pour le prêt du terrain et la création de l'anneau de glace et la montagne de neige.

Parallèlement, les membres du comité culturel et patrimonial s'investissent à doter la municipalité d'un guide touristique en participant aux activités du regroupement entre fleuve et rivière (REFER). Les municipalités concernées dont fait partie Calixa-Lavallée sollicitent une aide financière au fond de développement régional pour la confection d'un tel document. Enfin, les touristes pourront, d'un coup d'œil, se diriger vers nos principaux attraits.

Nous reconnaissons aussi le succès de la soirée d'information sur le gaz de schiste; plus de la moitié des propriétaires soit une centaine y ont participé.

Du côté du conseil, les membres bénéficient de l'assistance d'un architecte pour concevoir un bâtiment administratif (mairie) plus fonctionnel et plus convivial pour les Calixois et le tourisme et s'affairent à un projet de longue haleine qu'est le traitement des eaux usées collectif comme individuel. La phase 2 du projet pilote a été demandée auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et des rencontres exploratoires avec les fournisseurs accrédités se poursuivent.

SÉANCE DU CONSEIL le mardi 7 février 2012 à 20h00 Salle municipale ORDRE DU JOUR préliminaire

1. Ordre du jour - Adoption;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2012 - Adoption;
3. Affaires découlant dudit procès verbal ;
Tâches réalisées;
4. Proclamation de la semaine du développement international.
5. Correspondance
6. Comptes payés et à payer
- Autorisation de paiement;
7. **RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**
- 7.1 Bâtiments et propriétés municipales;
- 7.1.1 Rapport du représentant;
- 7.1.2 Mutuelle des municipalité - Assurances
- Renouvellement ;
- 7.1.3 Regroupement d'achat, papier et enveloppes
- Mandat à la MRC ;
- 7.2 Voirie et aqueduc;
- 7.2.1 Rapport du représentant;
- 7.3 Environnement;
- 7.3.1 Rapport du représentant;
- 7.3.2 Branches nos 19 et 20 du cours d'eau Coderre - Paiement à la MRC et facturation des contribuables concernés - Emprunt ;
- 7.4 Urbanisme;
- 7.4.1 Rapport du représentant;
- 7.4.2 Compte rendu des réunions du CCU du 13 décembre 2011 - Adoption;
- 7.4.3 Plan et règlements d'urbanisme
- État d'avancement des travaux;
- 7.5 Culture et patrimoine;
- 7.5.1 Rapport de la représentante;
- 7.6 Loisirs;
- 7.6.1 Rapport de la représentante (budget 2012) ;
- 7.7 Transport et transport adapté;
- 7.7.1 Rapport du représentant;
- 7.8 Sécurité civile et prévention des incendies;
- 7.8.1 Rapport du représentant;
8. Période de question ;
9. Levée de la séance.

Donné à Calixa-Lavallée, le 1 février 2012.

*par Alain Beauregard, Secrétaire-trésorier, Directeur général,
Municipalité de Calixa-Lavallée,
Tel: 450 583-6470;
Fax: 450 583-5508*

Sécurité canine provinciale

La municipalité vient tout juste de renouveler avec l'entreprise «**Sécurité canine provinciale** ». Depuis les plaintes contre les mauvais traitements aux animaux et leurs médiatisations (notre fournisseur n'est pas en cause), le gouvernement a resserré les règles d'opération de

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



ces entreprises de telle sorte que les coûts de ce service sont maintenant beaucoup importants. Afin de palier à cette augmentation, la municipalité a convenu que seuls les employés municipaux peuvent contacter cette entreprise pour l'application de l'entente. Le service sera rendu presque exclusivement sur les heures habituelles d'affaires. Si toutefois «**Sécurité canine provinciale**» agirait suite à l'appel d'un citoyen, c'est ce citoyen qui sera appelé à assumer les coûts de l'intervention. Nous vous demandons votre compréhension et votre collaboration s.v.p. MERCI.

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES GAZ DE SCHISTE

Ce sont plus de 120 personnes qui se sont réunies lundi le 23 janvier dernier dans la grande salle municipale pour assister à une soirée d'information organisée par le Regroupement gaz de schiste de Calixa-Lavallée.

On a pu y entendre deux conférenciers qui ont dressé un portrait très inquiétant de ce qui nous attend si cette industrie s'implante ici.

M. Marc Durand nous a d'abord présenté ce qu'il appelle " les très graves lacunes géotechniques de l'industrie du gaz de schiste ". Alors que l'industrie et le gouvernement nous répètent que tout est fait de manière sécuritaire, M. Durand a démontré que les puits sont des ouvrages très temporaires, qui vont rester dans le sol après le départ des compagnies gazières et se détériorer un peu plus année après année. Lorsque nous voyons nos ouvrages en béton, comme les ponts, se dégrader après trente ans, comment peut-on croire que les conduits des puits en coulis tiendront indéfiniment? Les gazières nous font croire que le sol est imperméable, mais nous savons tous qu'il y a des fissures, des failles, des nappes souterraines, etc.

Pour M. Durand, c'est rien de moins qu'une expérimentation dangereuse qui nous attend alors que l'industrie veut développer près de 20 000 puits dans la Vallée du Saint-Laurent. Le principe de précaution doit être appliqué quand il y a un risque, mais on ne parle plus de risques ici, mais de certitudes.

Un puits sur vingt présente des fuites à sa conception, 100 % des puits fuiront dans cent ans.

M. Jacques Tétreault nous a quant à lui ensuite parlé de ce qui se passe à la surface quand cette industrie s'installe dans une communauté. La Loi des mines, c'est la plus belle loi si tu veux faire des affaires, nous a expliqué M. Tétreault. Tout le sous-sol t'appartient et en prime, l'accès à la ressource t'est GARANTI. S'il

faut tasser quelque chose, pas de problème, s'il faut puiser dans le Richelieu, pas de problème. S'il faut faire des pipelines, pas de problème. Avoir la Loi des mines dans sa poche, c'est comme rouler en bulldozer. Tassez-vous! Cette loi méprise la nature de la citoyenneté parce que le citoyen n'existe pas. Elle considère la ressource et c'est tout.

Ajoutez à cela les risques d'explosion, de contamination, de déversement.

Ajoutez à cela les inconvénients pour notre santé, la quiétude et la qualité de vie. Quel citoyen sur Second-Ruisseau, sur Beauce ou ailleurs aimerait se faire déranger l'été par un balai incessant et infini de camions? Jour et nuit? On ne parle pas d'un camion ici et là, on parle d'un volume considérable.



Ajoutez à cela le risque de voir se briser la paix sociale entre les bénéficiaires de l'industrie et ceux qui en subissent les dommages sans obtenir aucun dédommagement.

Ajoutez à cela la baisse de valeur de votre maison. À elle seule, la baisse de valeur des maisons viendra annuler les bénéfices nets qu'on pourra tirer de cette industrie.

Ajoutez à cela le legs pour les populations futures, 20 000 puits en perdition, laissés à l'État, qui se désagrégeront et qu'il faudra tenter de colmater aux frais des contribuables.

Après tout ce qu'on a appris sur le sujet, on se demande bien quelle redevance et quelle quantité de billets verts pourraient compenser les inconvénients irréversibles de ce qui s'annonce comme un vrai gâchis.

La soirée du 23 janvier a aussi été marquée par le lancement de la campagne " Vous n'entrerez pas chez nous "! Depuis, nous recueillons les signatures afin d'interdire aux gazières le droit d'accès sur nos terres.

En plus de la centaine de personnes qui ont déjà signé sur place, des dizaines d'autres nous ont contactés depuis pour obtenir leur formulaire de refus d'accès à la propriété.

La campagne n'est pas terminée, il est toujours temps de nous contacter si vous n'avez pas encore signé, en nous écrivant au calixalavallée@regroupementgazdeschiste.com ou en appelant au 450-583-5512.

Les résultats de la campagne locale seront communiqués dans les semaines qui viennent au Regroupement interrégional de la Vallée du Saint-Laurent, qui procédera en mars prochain à une grande sortie médiatique sur tous les résultats de la campagne à travers le Québec.

Mais on peut déjà constater une chose avec certitude : **une écrasante**

majorité de résidents de Calixa-Lavallée sont CONTRE le développement de l'industrie des gaz de schiste sur leurs terres et se sont fortement mobilisés pour le faire savoir. Nous pouvons donc affirmer qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour les gaz de schiste à Calixa-Lavallée.

Le Regroupement gaz de schiste de Calixa-Lavallée

LA FÊTE DES NEIGES, édition 2012

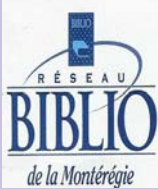
Le comité des Loisirs tien à remercier tous ceux qui ont participé

Yannick Côté
Jean-Denis Palardy
Bruno Napert
Stéphane Bourgeois
Éric Gagnon
Patrick Jacques
Marie-Michèle Gagnon
Serge Jacques
Nicole Malo
Célyne Perron
Sylvie Péloquin
Félix Masse
Rémi Masse
Jean-Pierre Dansereau
Fernande Bouthillette
Audrey Ann Jacques
Stéphanie Jacques
Nicolas Roy
Nicolas Brosseau
Louis Jacques
Tous les joueurs de Hockey
P.Jacques inc. (Pierre et Sylvette)
Kevin Napert
Jean St-Pierre
François Paquet
Yannick Dupuis, Président
Nathalie Jacques, Vice-présidente
Gaétane Palardy, Trésorière
Émilie Cardin, Secrétaire
Anne-Marie Reilly, Administratrice
Rébecca Hudon, Administratrice
Véronique Dansereau, Coordonnatrice
Si une personne a été oubliée, c'est une erreur de notre part et nous nous en excusons.
Merci !



Merci à nos commanditaires 2012

Municipalité de Calixa-Lavallée
Caisse Populaire Contrecoeur-Verchères
Transport A.Jacques
Transport André Allard
Agri-Trepan
Moisson D'or
P.Jacques inc.
A. Lasonde
Sérigraphie Réjean
Pâtisserie de la Maison de Pierre
Métro Verchères
Transport C.Jacques
Salon funéraire S.Jacques et fils
Kino-Québec, Loisirs et sport Montérégie
Natahlie Jacques, Tenues de livres
Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée



Bibliothèque Calixa-Lavallée
Heures d'ouverture :
mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30
samedi, de 9 h 30 à 12 h 00
Téléphone,
pendant les heures d'ouverture:
583-5417 ou 583-6470

Adresse courriel :

calixa.lavallee@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Site internet :

www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa

HEURE DE CONTE

Venez découvrir le merveilleux monde des livres, ce mois-ci, les histoires sont Lucas et le scarabée magique et Pas de panique j'arrive!

Samedi le 25 FÉVRIER 2012

Heure : 10h 15 à 11 h 15

À la salle municipale : 771 Chemin de la Beauce

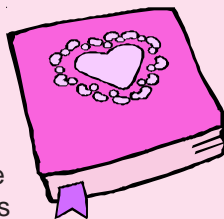
C'est gratuit

Après la lecture du conte, il y a du bricolage.

Venez jouer avec les histoires, un plaisir à découvrir pour les jeunes.

Coup de cœur

Quel est votre coup de cœur pour un auteur? Vous trouverez durant le mois de février des coupons à remplir pour nous informer du nom de votre auteur préféré. Dans le prochain journal, nous vous communiquerons le nom de l'auteur le plus populaire.



Les nouveautés sont affichées à l'entrée de la bibliothèque. Vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2012



La bibliothèque encourage la persévérance scolaire. Nous aurons à la disposition des personnes des rubans à vous remettre. Porter ce ruban de la persévérance scolaire, c'est afficher son engagement à soutenir les jeunes dans leurs efforts et leur réussite scolaire.

Je regarde avec mes yeux d'enfant, pourquoi?

En janvier, je te racontais quelques souvenirs de mon enfance, une enfance belle, enrichissante, entourée d'amour par quatre frères et trois sœurs et par des parents qui avaient à cœur de nous donner le meilleur. Durant ces années, des épreuves nous ont rejoints, il a fallu du travail acharné, constant de Jeanne et Albert et de chacun des enfants pour arriver à bon port. J'ai reçu quelques bonnes fessées car papa et moi avions des différends et c'est à haute voix qu'avaient lieu nos négociations.



Je vous raconte ces faits, non pas pour me plaindre mais pour dire que les fessées d'hier assaisonnent mes souvenirs. Quand tu deviens parents, tu trouves des réponses et tu comprends mieux leurs comportements. C'est en regardant vivre et réagir mes petits-enfants que je trouve la bonne source, celle qui jaillit naturellement de leurs yeux, de leurs histoires, de leur émerveillement. Un matin de janvier, je regardais le lever du soleil avec Mélodie. Elle me dit : " Tu vois, Mammy, le soleil se mélange avec le ciel. " Mya écoute la lecture d'un livre, elle m'arrête et me dit : " Quand je vais être Rollande, je vais te lire de beaux livres, Mammy. " Emryk me fait sa déclaration d'amour : " Mais voyons, Mammy, je t'aime d'amour. " Jolyanne avait 1 an 1/2, elle regarde son petit cousin Adriel et lui dit : " T'es trop mignon! " Lors d'une pluie abondante, alors que les gouttières débordaient, Adriel dit à son père : " Mais papa, c'est le déluge! " Bryan, le dernier des petits-enfants aura un an bientôt.

Quand j'écoute ces réflexions, je les trouve bien à point et les note pour me les rappeler. Oui, je les regarde grandir avec fierté, bien sûr, mais avec nostalgie, celle d'une grand-maman, qui aimait jouer sur le plancher ou marcher à quatre pattes avec eux, reste Bryan...

J'écris ce texte, dimanche le 15 janvier, un super jour, jour où la neige avait recouvert le champ où j'aime aller en raquettes, enfin la neige... Dans le ciel, le soleil brillait allumant des étoiles sur la neige, je marchais, j'admirais, chaque pas devenait l'éclat d'une nature en effervescence. Autour de moi, les cheminées fumaient, pour indiquer le froid glacial. Des épinettes chargées de neige agrémentaient mon parcours et je chantais pour la Nature si généreuse.

En fin d'après-midi, je suis allée avec Jean-Pierre marcher dans le bois, la neige crissait sous nos pas, le soleil se dissimulait derrière les arbres. Ceux-ci, immobiles, gardaient sur leurs troncs et sur leurs branches des traces de neige. Qu'il fait bon avoir des yeux d'enfant, parce qu'ils sont purs et que leur sourire parle d'amour! Oui, je veux te regarder, toi, mon amie, mon ami, de cette façon, ainsi tu deviens, pour moi, une personne à aimer.

Février, mois de l'Amour, alors je te souhaite de le trouver, comme les enfants, dans des choses simples, belles et douces.

Parler c'est semer, écouter c'est récolter et écrire c'est peindre son cœur. Après t'avoir fait partager le sentiment qui m'habite, je t'écris : " La Nature est une grande artiste, utilise ses pinces, tu deviendras une artiste de la Paix ".

Ton amie, Rollande

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

Séance ordinaire du mardi 9 janvier 2012 du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce, à compter de 20 heures.

Sont présents : Madame la conseillère Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Monsieur Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe.

Est absente: Madame Éva Böröcz.



OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures00.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Déclaration des intérêts pécuniaires;
3. Procès verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2011 - Adoption;
4. Procès verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2011 - Adoption;
5. Affaires découlant des séances du conseil du 6 décembre 2011;
6. Reconduction du pacte rural - Appui;
7. Correspondance;
8. Finances
 - 8.1 Comptes payés et à payer
 - Autorisation de paiement;
 - 8.2 Règlement no 271 déterminant les taux de taxes pour l'année financière 2012 - Adoption;
 - 8.3 Infotech, logiciel comptable Sygem
 - Banque d'heures;
 - 8.4 Taxes impayées, année financière 2010
 - Autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes;
9. Rapport des comités du conseil
 - 9.1 Bâtiments et propriétés municipales
 - 9.1.1 Rapport du représentant;
 - 9.2 Voirie et aqueduc
 - 9.2.1 Rapport du représentant;
 - 9.3 Environnement
 - 9.3.1 Rapport du représentant;
 - 9.4 Urbanisme
 - 9.4.1 Rapport du représentant;
 - 9.4.2 Plan et règlements d'urbanisme
 - État d'avancement des travaux;
 - 9.4.3 Compte rendu de la réunion du CCU du 18 et 26 octobre et 23 novembre 2011;
 - 9.4.4 Sécurité Canine Provinciale
 - Entente de service;
 - 9.5 Culture et patrimoine
 - 9.5.1 Rapport de la représentante;
 - 9.6 Loisirs
 - 9.6.1 Rapport de la représentante;
 - 9.7 Transport et transport adapté
 - 9.7.1 Rapport du représentant;
 - 9.8 Sécurité civile et prévention des incendies
 - 9.8.1 Rapport du représentant;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

2. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article no 359 de la Loi sur les élections et référendum les membres du conseil déposent leurs déclarations.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2011

Sur proposition, il est unanimement résolu: D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2011 tel que déposé.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2011

Sur proposition, il est unanimement résolu: D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2011 tel que déposé.

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 6 DÉCEMBRE 2011

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions des séances du 6 décembre 2011.

6. RECONDUCTION DU PACTE RURAL- APPUI

CONSIDÉRANT qu'un Québec rural dynamique et prospère est fondamental à la cohésion sociale et à la bonne santé économique de tout le Québec; CONSIDÉRANT que la Politique nationale de la ruralité est un signal clair de la reconnaissance du monde rural et des communautés locales comme étant une partie essentielle et stratégique de la société et de l'identité québécoise;

CONSIDÉRANT que cette politique mise sur la mobilisation des communautés et la création d'une synergie entre les élus, les acteurs du développement et tous les citoyens dans le but de générer des projets et des idées novatrices adaptées à leurs spécificités;

CONSIDÉRANT que la Politique nationale de la ruralité, adoptée en 2001, était dotée d'une enveloppe de 90 M \$ et prévoyait la mise en place des pactes ruraux, qui constituent aujourd'hui un succès salué par l'ensemble de la société québécoise;

CONSIDÉRANT que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de développement du territoire est la mise en œuvre des pactes ruraux issus de la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

CONSIDÉRANT que dans cet examen des politiques rurales du Québec, l'Organisation de coopération et de développement économiques suggère également de renforcer le rôle des MRC pour accroître les performances de la Politique nationale de la ruralité;

CONSIDÉRANT que la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 (PNR 2), assortie d'un budget de 280 M \$, vise à assurer le développement des communautés rurales en misant sur leur diversité et leurs particularités et à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de nombreuses représentations de la Fédération Québécoise des Municipalités, le gouvernement du Québec s'apprête à dévoiler sa stratégie sur l'occupation dynamique et la vitalité des territoires;

CONSIDÉRANT que grâce aux efforts de la Fédération Québécoise des Municipalités, le premier ministre a annoncé, lors de son discours inaugural en février 2011, l'adoption d'une loi-cadre sur l'occupation dynamique et la vitalité des territoires;

CONSIDÉRANT que l'actuelle Politique nationale de la ruralité arrive à échéance dans moins de deux (2) ans, et qu'elle constitue un levier essentiel pour le développement de l'ensemble des milieux ruraux du Québec;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités souhaite que la stratégie et la loi-cadre sur l'occupation dynamique et la vitalité des territoires soient

complémentaires à la Politique nationale de la ruralité, sans toutefois la remplacer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et il est unanimement résolu :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de s'engager à renouveler la Politique nationale de la ruralité après 2014 selon le modèle actuellement en vigueur, c'est-à-dire en s'appuyant sur la MRC pour la mise en œuvre des pactes ruraux;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec que cette politique soit adoptée en complément de l'adoption d'une stratégie sur l'occupation dynamique des territoires, et non en intégrant l'une à l'autre; DE RALLIER l'ensemble des partenaires de la ruralité autour de ces objectifs.

7. CORRESPONDANCE

Lettre datée du 20 décembre 2011 du député Stéphane Bergeron à l'endroit du président de la Commission de représentation électorale du Québec déplorant le refus d'accoler le nom de Marguerite d'Youville à celui de Verchères, nom de la circonscription électorale.

8. FINANCES

8.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER

- AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes du mois de janvier au montant de 62 792.12\$ soit approuvée.

8.2 RÈGLEMENT NO 271 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 - ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance extraordinaire du 6 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement de taxation no 271.

8.3 INFOTECH, LOGICIEL COMPTABLE SYGEM - BANQUE D'HEURES

CONSIDÉRANT l'utilisation du logiciel SYGEM pour la comptabilité;

CONSIDÉRANT l'assistance requise;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'Infotech la plus récente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'ACHETER une banque de 14 heures au coût de 980 \$ plus taxes, sans date limite.

8.4. TAXES IMPAYÉES 2010

- AUTORISATION D'ENTREPRENDRE

LA PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES

CONFORMÉMENT à l'article no 1022 du Code municipal, le directeur général dépose la Liste des taxes impayées au Conseil;

CONFORMÉMENT à l'article no 1023 du Code municipal le directeur général, selon l'ordre reçu du Conseil, remettra avant le 31 janvier 2012 au bureau de la MRC de Marguerite d'Youville, de même qu'au bureau de la Commission scolaire des Patriotes, la liste des propriétés dont le solde des comptes cumule une année et plus de retard, soit les arrérages des trois (3)

versements de 2010 et avant;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition, il est unanimement résolu : DE FAIRE PARVENIR la liste approuvée par le Conseil aux instances spécifiées afin de soumettre en VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES, telle qu'elle est reproduite ci-après.

COMPTES DE TAXES EN RETARD POUR 2010

Propriétaire	BLAIN JACQUES
Désignation	406-P
Solde:	734.81\$
Intérêts:	135.60\$
TOTAL:	870.41\$

9. COMITÉS DU CONSEIL

9.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

9.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur la planification des futurs locaux dans le cadre du pacte rural.

9.2 VOIRIE ET AQUEDUC

9.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement.

9.3 ENVIRONNEMENT

9.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur les rencontres avec les fournisseurs de système de traitement des eaux usées collectif comme individuel.

9.4 URBANISME

9.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Voir rubrique suivante.

9.4.2 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME - SUIVI DES TRAVAUX

Le directeur général informe la population que le plan et les règlements d'urbanisme sont à l'étape d'un dernier examen par les membres du comité consultatif d'urbanisme.

9.4.3 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CCU DU 18 ET 26 OCTOBRE ET DU 23 NOVEMBRE 2011

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes rendus du comité réuni les 18 et 26 octobre et le 23 novembre 2011; EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu: D'ADOPTER ledits comptes rendus.

9.4.4 SÉCURITÉ CANINE PROVINCIALE

- ENTENTE DE SERVICE

CONSIDÉRANT l'offre de service de Sécurité Canine Provinciale datée du 27 septembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu: D'ADHÉRER à l'entente proposée Sécurité Canine Provinciale aux tarifs proposés, pour une durée d'un an; D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer tout document relatif à l'entente.

9.5 CULTURE ET PATRIMOINE

9.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Aucun développement depuis la séance précédente.

9.6 LOISIRS

9.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria invite la population à s'inscrire aux activités hivernales et à participer à la Fête des neiges et au souper spaghetti qui auront lieu samedi le 21 janvier 2012.

9.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

9.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

9.8 SÉCURITÉ CIVILE ET

PRÉVENTION DES INCENDIES

9.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Monsieur Alain Jacques questionne à nouveau sur le permis émis concernant la propriété du 200, chemin de la Beauce.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 12.

COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT	
DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	4 541.58
Frais de déplacement du directeur-général	88.15
Remises de l'employeur/ Fédéral/ novembre	577.81
Remises de l'employeur/ Fédéral/ décembre	606.39
Remises de l'employeur/ Provincial/octobre à décembre	5 473.92
SSQ/REER/novembre	772.84
SSQ/REER/décembre	772.84
Desjardins sécurité financière/assurances coll./novembre	515.16
Desjardins sécurité financière/assurances coll./décembre	515.16
Serv. de cartes Visa Desj.repas./sauvegarde en ligne	168.58
Bell mobilité/ cellulaire D.G.	46.21
Électricité/ éclairage public/Hydro-Québec	134.98
Petite caisse/ fourniture/	16.88
Petite caisse/ frais de poste	143.40
Petite caisse/ entretien ménager	43.37
Patinoire/ 1er versement/ Marc-André Jacques	1 500.00
Patinoire/ réparation/Création Jacquemond	1 050.00
Braut Sylvain/ achat produits ménagers	51.80
Bibliothèque/TPS/ livres	50.25
Cotisation annuelle/Association des plus beaux villages du Qc	230.00
Adhésion / Service Internet/ Québec Municipal	182.28
Cotisation annuelle/Fédération Québécoise des municipalités	707.43
Cartouche d'encre	91.10
Bell /internet	105.90
Bell/mairie	157.81
Code municipal/ Éditions Wilson Lafleur	63.00
Honoraires professionnels/avocat/ Municonseil	5 387.50
Honoraires professionnels/avocat/ Municonseil	939.88
Fournitures de papier/ Infotech	189.12
Hébergement site Internet/Québec Municipal/ septembre à déc.	136.48
Réparation gouttière/ Gouttières Samson & Fils	170.88
Électricité/lampadaire de rue/Michel Guimont entr. élect.	144.68
Sel à glace/Coop	41.56
Chaîne scie/Coop	26.18
Chlore liquide/Coop	17.08
Huile / mairie/Sonic	1 535.31
Patinoire/ 2ieme versement/ Marc-André Jacques	1 500.00
Aqueduc/achat d'eau /décembre/ AIBR	1 253.88
Aqueduc/achat d'eau /novembre/ AIBR	1 365.68
Aqueduc/ débit réservé/AIBR	3 745.46
Aqueduc/analyse d'eau/Laboratoire SM #1163778	1 373.48
Aqueduc/analyse d'eau/Laboratoire SM #1162383	65.85
Aqueduc/employé/ entente de juillet à décembre	2 940.20
Aqueduc/employé /installer purge, fermer purge	61.50
Aqueduc/employé/Verchères/Petit Côteau	61.50
Aqueduc/employé/Petit Côteau/valve	51.25
Aqueduc/employé/remplir borne-sèche	20.50
Aqueduc/employé/ purge Lamontagne et Second-Ruisseau	20.50
Aqueduc/ employé/kilométrage	41.28
Aqueduc/employé/purge/ Lamontagne	20.50
Aqueduc/ employé / kilométrage	12.90
Aqueduc/ appel de service robinet/ Contrôles Provan	475.99
Aqueduc/ trousse de réparation/Contrôles Provan	195.95
Voirie/Transport C. Jacques &Fils/1er versement déneigement	5 329.22
Voirie/Transport C. Jacques &Fils/2er versement déneigement	5 378.33
Voirie/Transport C. Jacques &Fils/épandage abrasif	861.73
Voirie/Transport C. Jacques &Fils/épandage abrasif	79.74
Frais de mutation/ Fonds de l'info. sur le territoire	12.00
MRC/ Gestion des matières résiduelles/décembre	4 480.00
MRC/ frais services de gestion documentaire	3 369.92
MRC / honoraires professionnels/ sécurité incendie	4.62
MRC/ honoraires professionnels/ rôle d'évaluation	202.93
Régie de police Richelieu Saint-Laurent/quote-part additionnelle	771.00
Municipalité de Verchères/ compteur d'eau	72.00
Maire/frais de déplacement	212.04
Salaires des élus	1 616.66
TOTAL	62 792.12

Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.

Semaine de relâche

Les inscriptions pour la semaine de relâche se feront **jusqu'au jeudi 10 février 2012**. Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 450-583-6470 poste 5, par courriel au loisirs@calixa-lavallee.ca, et en personne au bureau de poste. (Aux heures d'ouverture de celui-ci)

Jour : Lundi

Thème : Art

Atelier : Brico, lecture, peinture et danse
Activité : Faux vitrail (int.), couleur en folie (ext.)

Jour : Mardi

Thème : Cuisine

Atelier : Lecture, exploration, quiz et brico
Activité : Salade de fruit et trempette (int.), jeux de la salade de fruit (ext.)

Jour : Mercredi

Thème : Sport

Atelier : Musculation, lecture, invention d'un sport et défi sportif
Activité : Personnalisation de leur mascotte, carte de sport (int.), hockey patin (ext.)

Jour : Jeudi

Thème : Cirque

Atelier : Déguisement, jonglerie, lecture et brico
Activité : Fabrication d'un clown (int.), faire des pyramides humaine (ext.)

Jour : Vendredi

Thème : Cinéma

Atelier : Histoire du cinéma, exploration, lecture, fait ton Oscar
Activité : Faire du pop corn spécial, sac à pop corn et film
Chaque jour, il y aura une chanson en lien avec le thème. Les enfants vont apprendre, explorer, découvrir et surtout s'amuser !

Bonne semaine à tous !

Tarif pour la semaine :

100.00\$ pour le 1er enfant ; 65.00\$ pour le 2ème enfant ; 50.00\$ pour le 3ème enfant et plus.

Nous aurons besoin d'un minimum de 10 enfants inscrits pour offrir la semaine de relâche.

Appel à tous. Les Loisirs ont besoin de vous !

Nous aurons besoin de vos vieux vidéo, lecteur cd, lecteur dvd, baladeur etc... pour que les jeunes inscrits à la semaine de relâche puissent explorer le fonctionnement des appareils électroniques.

Nous aurons aussi besoin de costumes de danse et de cirque ou en lien avec ces deux thèmes. S.v.p., les apporter au local des loisirs avant le 2 mars si possible.

MERCI de votre aide!



UNE INVITATION

Du comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée

Nous profitons de la période entourant la fête de la Saint-Valentin, pour célébrer l'amour, l'amitié, la bonne entente, les belles complicités, tous ces doux sentiments et agréables attitudes qui nous font du bien.

Nous vous convions donc à un souper-spectacle

Samedi, le 18 février 2012

À 18h00

À la salle municipale



Un repas composé de mises en bouche, d'une entrée, d'un potage, d'un plat principal, fromage et douceur

Suivi d'un spectacle, spécial pour l'occasion, de Claud Michaud



Jusqu'au 10 février, vous pourrez vous procurer vos billets au coût de 25\$ au Bureau de poste ainsi qu'à la Pâtisserie Boulangerie La Maison de Pierre; également disponibles en téléphonant au 450-583-5512.



N'oubliez pas d'apporter votre vin!



Veuillez noter que la patinoire sera réservée mercredi le 7 mars pour toute la journée aux enfants de la semaine de relâche. Par contre, le sentier glacé sera disponible. MERCI de votre compréhension!

Un merci Spécial à M. Bruno Napert pour la fabrication et l'entretien du sentier glacé. Le sentier sera à votre disposition pour le reste de l'hiver, n'hésitez pas à l'utiliser il est là pour vous ! Merci Bruno, quelle belle et bonne idée !

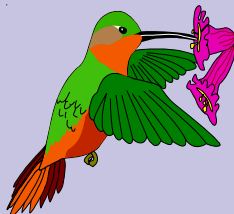
Nous avons vendu pas moins de 129 billets à notre première édition du souper spaghetti aux profits des Loisirs de Calixa-Lavallée ! Un succès ! Merci à tous de votre participation ! C'est un rendez-vous pour l'an prochain!

L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beaugregard, Nicole Jacques et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes

responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: info@calixa-lavallee.ca

Courriel du directeur du journal : gerard.guerin@polymtl.ca

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)